

DYNAMIQUE DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE MAROCAIN

Principal débouché du secteur agricole, l'industrie agroalimentaire représente, selon la Fédération Nationale de l'Agroalimentaire « FENAGRI », près du tiers de l'industrie nationale. Ce secteur génère un chiffre d'affaires de près de 115 milliards de DH, des emplois directs de 150.000 et une valeur ajoutée de 30 milliards.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS AGROALIMENTAIRES

Les exportations du secteur agroalimentaire ont connu ces dernières années une évolution remarquable. Ainsi, au troisième trimestre 2017, les exportations du secteur atteignent leur plus haut niveau des cinq dernières années soit une valeur de plus de 22 milliards de DH.

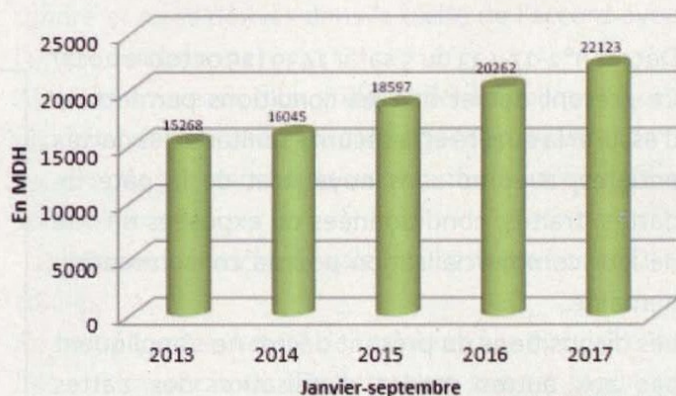
L'analyse des exportations agroalimentaires marocaines par continent, fait ressortir que durant la période 2000-2015, ces exportations ont enregistré une forte croissance annuelle moyenne, et ce, pour l'Asie et l'Afrique à hauteur respectivement de 14% et de 13%. Quant aux exportations vers l'Europe et l'Amérique, leur croissance annuelle moyenne a été modérée à hauteur de 8% et 7% respectivement.

Le Maroc a entamé, dans le cadre de sa stratégie globale d'ouverture et de libéralisation, une diversification géographique de ses débouchés à l'export et un repositionnement progressif sur des marchés à fortes potentialités.

Ainsi, l'Afrique constitue, un important gisement et relai de croissance pour les exportations marocaines en raison de son accroissement démographique et de l'élargissement de sa classe moyenne, faisant évoluer le modèle des économies africaines vers un développement plus ouvert sur le marché international.

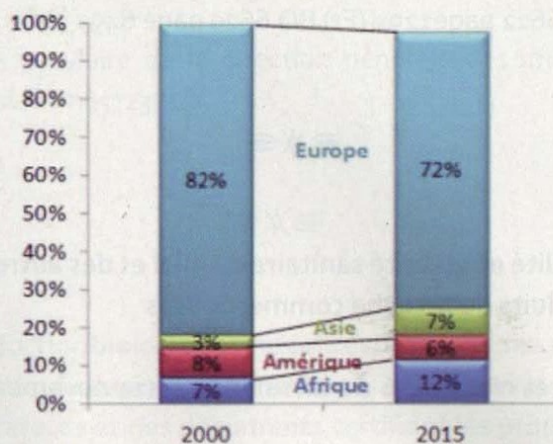
Source : Crédit Agricole du Maroc

Evolution des exportations de l'industrie agroalimentaire



Source : Office des changes

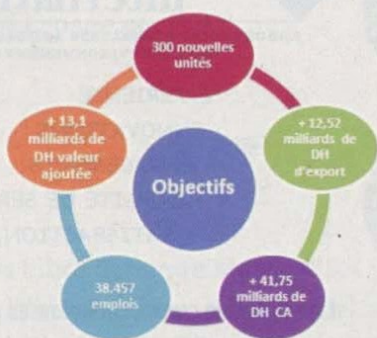
Structure des exportations agroalimentaires marocaines par continent



Source : Office des Changes, calculs DEFP

Un contrat-programme en faveur du secteur agroalimentaire

Afin de renforcer la position du secteur agroalimentaire et relancer sa compétitivité. Un contrat-programme a été signé, le 17 avril 2017 en marge de la 9e édition des Assises nationales de l'agriculture, par le gouvernement et les opérateurs du secteur agroalimentaire pour une durée de 5 ans (2017-2021).



Source : FENAGRI

Le coût global de mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de ce contrat-programme a été estimé à 12 milliards de DH, dont 8 milliards de DH seront pris en charge par les professionnels.

Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts prévoit également la mise en place de Centres d'Innovations Agroalimentaires (CIAA). Le but est d'accompagner le secteur dans ses efforts de développement à travers une plateforme de R&D performante.

Sources : Office des changes, FENAGRI, ministère des finances